



REGLEMENT PARTICULIER – 2^{ème} MANCHE
28 MAI 2017, Circuit ACADÉMIE DE KARTING JIM RUSSELL, MONT-TREMBLANT

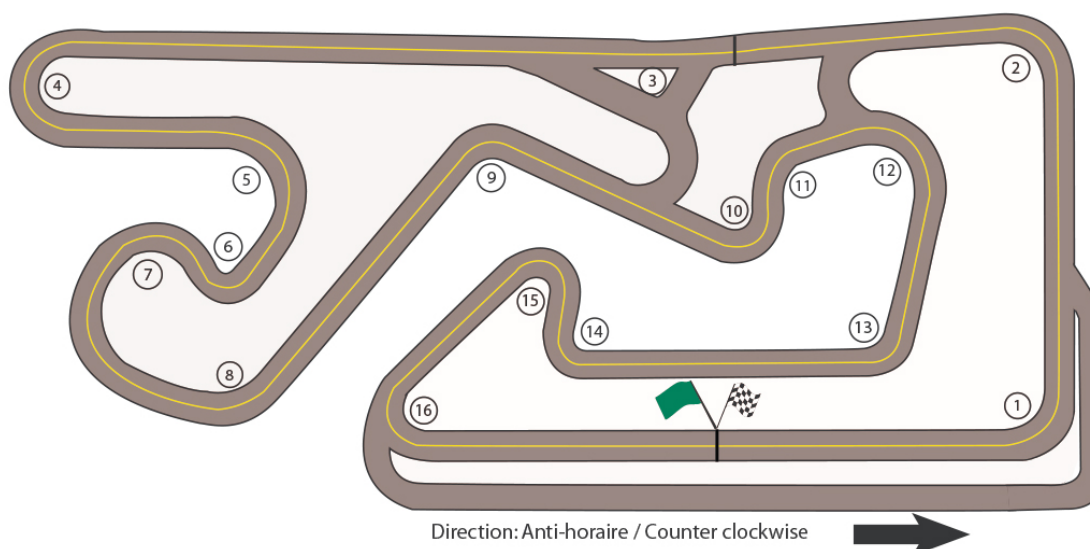
1. DÉFINITION

Cette épreuve est inscrite au calendrier de la Coupe de Montréal 2017. Elle est tenue en conformité avec les règlements de Karting ASN Canada-FIA 2017, du Challenge Rotax Max 2017, de Karting Québec 2017 et le présent règlement particulier. Karting Québec sanctionne cette épreuve. Les classes figurant à l'événement sont:

- | | | |
|---------------------|----------------------|-------------------------------|
| 1. Rotax Micro-MAX | 5. Rotax DD2 | 9. Briggs & Stratton Novice |
| 2. Rotax Mini-MAX | 6. Rotax DD2 Masters | 10. Briggs & Stratton Junior |
| 3. Rotax MAX Junior | 7. Shifter | 11. Briggs & Stratton Senior |
| 4. Rotax Max | 8. Shifter Masters | 12. Briggs & Stratton Masters |

Selon le nombre d'inscrits par catégorie, il est possible que des catégories soient jumelées.

2. CIRCUIT



Circuit AKJR

Le circuit de l'Académie de karting Jim Russell est situé au 1281, Chemin du Village, Mont-Tremblant, Québec, Canada. Téléphone: (819) 429-6867 ou (514) 313-9676. Site internet: www.kartingjimrussell.com.

Le circuit a une longueur de 1292 mètres et comporte 16 virages. Toutes les épreuves se dérouleront dans le sens antihoraire. Vous devez obtenir l'autorisation auprès des organisateurs avant d'installer votre remorque. Les paddocks ont une dimension approximative de 6 x 9 m (20' x 30'). Des frais de 50\$ seront exigés pour de l'espace supplémentaire.

Le compétiteur est responsable de la propreté de l'aire de paddock lui ayant été attribué, incluant le ramassage des déchets. Le compétiteur doit disposer des déchets en accord avec les normes environnementales (papiers, nourriture dans les poubelles, les liquides toxiques comme l'huile ou l'essence dans les endroits désignés). **Toute personne ne respectant pas la consigne de propreté pourra se voir refuser l'inscription à un événement subséquent et devra rembourser les frais de décontamination le cas échéant.**

RÈGLEMENT PARTICULIER - 3^{ième} MANCHE COUPE DE MONTRÉAL DE KARTING 2017

A l'Académie de Karting Jim Russell, il est strictement interdit de circuler en kart dans les paddocks en tout temps. Les karts ne peuvent circuler dans les paddocks que sur un support roulant (« kart stand ») EN TOUT TEMPS, incluant lors des journées de pratiques.

3. ADMISSIBILITÉ

Les pilotes doivent détenir une licence de compétition de Karting Québec de l'année en cours ou toute autre licence reconnue par celle-ci, remplir tous les formulaires requis (inscription, passeport technique) et payer les frais requis. Voir le site www.kartingquebec.ca pour les formulaires de licence.

4. INSCRIPTION

Les inscriptions se font sur place samedi le 27 mai de 9h à 17h et dimanche matin de 7 à 8h. Aucune inscription ne sera acceptée après la fin de la période d'accréditation.

Les frais d'inscription sont de quatre-vingt dollars (80.00\$), plus taxes et sont payables comptant, par paiement direct ou par carte de crédit (VISA, Master Card). Si le pilote n'a pas son propre transpondeur, il peut en louer un au prix de vingt dollars (20.00\$) plus taxes..

Les frais d'inscription doivent être entièrement payés avant le début de l'épreuve pour lequel un pilote s'inscrit.

5. ACCRÉDITATION

L'accréditation se fait à la piste de **7h00 à 8h00** am le jour de l'événement. Toutes les personnes admises sur le site (officiels, organisateurs, pilotes et équipiers) doivent signer la formule de renonciation. Dans le cas des personnes mineures (moins de 18 ans); un parent ou tuteur devra signer la formule de renonciation au nom du mineur.

6. INSPECTION TECHNIQUE

Avant la session de réchauffement, chaque compétiteur doit s'assurer de remettre à l'inspecteur technique leur **DÉCLARATION VOLONTAIRE DE PRÉ-INSPECTION TECHNIQUE** – dûment complétée. Sur réception de la déclaration volontaire complétée et signée par le pilote, l'inspecteur technique remettra un autocollant au pilote, lequel devra être apposé à la gauche du numéro du compétiteur sur le panneau frontal.

Seuls les pilotes ayant apposé leur autocollant seront admis en piste pour les réchauffements. En tout temps durant la journée, l'inspecteur technique peut faire une inspection technique et s'assurer de la conformité de la déclaration. Vous devez prévoir un temps raisonnable avant votre session de réchauffement pour permettre à l'inspecteur technique de procéder à l'inspection de votre équipement s'il le désire, à défaut de quoi vous ne pourrez entrer en piste. L'inspecteur technique recevra les déclarations à compter de **8:00**. En cas de non-conformité, dans le cas où l'inspection serait faite avant une session, le pilote ne sera pas admis en piste tant qu'il ne corrigera pas l'élément non-conforme. Dans le cas où l'inspection serait faite après une session, les sanctions normales s'appliquent.

Après l'épreuve, les pilotes ayant terminé aux cinq (5) premières positions, ou ceux requis par les officiels, doivent se présenter à l'aire d'inspection technique. Cette inspection se fait immédiatement après que le compétiteur sera passé à la balance pour la vérification du poids. **TOUTE PERSONNE AYANT QUITTÉ L'AIRE D'INSPECTION AVANT D'AVOIR OBTENU L'AUTORISATION PAR L'INSPECTEUR TECHNIQUE POURRA ÊTRE DISQUALIFIÉE SANS AVIS.**

Seuls le pilote et un mécanicien sont admis à l'inspection technique et dans les puits.

7. SPECIFICATIONS CLASSES

7.1 ÂGE, POIDS ET PNEUS

* Rappel des principaux éléments de chacune des catégories. Pour plus de détails, la réglementation 2017 en vigueur.

CATÉGORIES	ÂGE*	POIDS	PNEUS SECS	PNEUS PLUIE
Rotax Micro-Max	8 – 11 ans	235 LBS	Vega MAX One bleu 4.5 AV & AR	Vega MAX One W5
Rotax Mini Max	10 - 13 ans	265 LBS	Vega MAX One bleu 4.5 AV & AR	Vega MAX One W5
Rotax Max Junior	12 - 15 ans	320 LBS	Vega MAX One bleu	Vega MAX One W5

RÈGLEMENT PARTICULIER - 3^{ème} MANCHE COUPE DE MONTRÉAL DE KARTING 2017

Rotax Max	14 ans +	364 LBS	Vega MAX One bleu	Vega MAX One W5
Rotax DD2	15 ans +	381 LBS	Vega MAX One violet	Vega MAX One W5
Rotax DD2 Masters	32 ans +	397 LBS		Vega MAX One W5
B & S Novice	8 – 11 ans	235 LBS	Vega MAX One bleu 4.5 AV & AR	Vega MAX One W5
B & S Junior	9 – 16 ans	300 LBS	Vega MAX One bleu	Vega MAX One W5
B & S senior	15 ans +	340 LBS		Vega MAX One W5
B & S Masters	32 +	375 LBS		Vega MAX One W5
Shifter	15 ans +	385 LBS	Vega MAX One violet	Vega MAX One W5
Shifter Masters	32 ans +	405 LBS	Vega MAX One violet	Vega MAX One W5

* Pour l'âge exact d'admissibilité, consultez la réglementation du Challenge Rotax Max pour les catégories Rotax et la réglementation de Karting Québec pour les catégories Briggs & Stratton.

7.2 Pneus éligibles pour l'événement.

Les pneus neufs utilisés pour prendre part à l'événement doivent avoir été achetés au circuit auprès de l'organisateur. Si un pilote désire utiliser des pneus usagés pour prendre part à l'événement, il doit faire marquer ses pneus selon l'horaire de l'événement.

7.2.1 Clause transitoire

En raison du changement de marque et/ou modèle de pneus dans chacune des catégories, une dérogation sera accordée pour l'utilisation des pneus pluie 2016 usagés pour la saison la Coupe de Montréal 2017.

À titre de rappel, voici la liste de pneus de pluie autorisés pour 2016.

CATÉGORIES	PNEUS PLUIE
Rotax Micro-MAX * Briggs & Stratton Novice	Vega W5
Rotax Mini Max, toutes catégories Briggs & Stratton, Shifter & Shifter Masters	Vega W5
Rotax Max Junior, MAX Senior, DD2 & DD2 Masters	MOJO W2 CIK

7.3 Essence pour toutes les catégories.

7.2.1. L'essence dans toutes les catégories, à l'exception des catégories Shifter & Shifter Masters, doit être de l'essence de pompe et sera contrôlée à l'aide d'un appareil de contrôle approprié. L'essence étalon pour cette épreuve est celle disponible au circuit. Si vous n'utilisez pas l'essence étalon, notez que les essences Petro-Canada 94 et Sunoco 94 ne passent assurément pas le test.

7.2.2. L'essence pour les catégories Shifter et Shifter Masters est libre.

7.4 Moteurs catégories Shifter

Les moteurs acceptés pour les catégories Shifter sont les moteurs de karting 125 cc à 6 vitesses KZ ou ROK.. Le règlement technique pour les catégories KZ est celui de la CIK et pour les ROK, c'est celui de ROK CUP USA 2017 pour la partie technique du moteur et de ses accessoires exclusivement.

7.5 Silencieux pour catégories Shifter

Pour rouler à Mont-Tremblant, tous les moteurs des catégories Shifter et Shifter Masters devront être équipé du silencieux obligatoire disponible au circuit du Mont-Tremblant. Le prix du silencieux est de 455,99\$.

RÈGLEMENT PARTICULIER - 3^{ième} MANCHE COUPE DE MONTRÉAL DE KARTING 2017

8. PRIX

Des trophées seront remis aux trois premiers de chaque classe. Dans les catégories Shifter et Shifter Masters, un podium par catégorie sera fait quel que soit le moteur utilisé mais un classement sera fait séparément pour les pilotes utilisant le moteur ROK pour la remise des prix de championnat en fin de saison.

9. RENSEIGNEMENTS

AKJR: Kim Veillette (819) 429-6867 ou (514) 313-9676 kveillette@kartingjimrussell.com

Centre Hospitalier : Hôpital Laurentien
234 Rue Saint Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts, QC J8C 2B5

Police & Pompiers : 911

10. OFFICIELS

Directeur de course :	Denis beaudoin	Signaleurs et préposé au départ :	A.S.R.Q.
Commissaires :	Annikim Comtois	Fausse-grille :	A.A.C.A.
Inspection technique :	Charles-Antoine Bonin	Sécurité dans les puits :	A.A.C.A.
Accréditation et inscriptions :	Kim Veillette	Chronométrage :	Pénélope Comtois

11. HÉBERGEMENT

Voir le document PDF « hébergement Coupe de Montréal du 28 mai » sur le site <http://kartingjimrussell.com/hebergement.php> . Les prix varient d'un événement à l'autre selon les activités qui se déroulent dans la région.

12. HORAIRE

Hormis la réunion des pilotes, les heures ne sont qu'à titre indicatif. Horaire sujet à changement selon le nombre d'inscrits

Avant midi	12h – Dîner
7h Ouverture du site	12h45 – 17h Courses ! L'horaire sera fait selon le nombre d'inscrits.
7h – 8h Accréditation	
8h30 Réunion des pilotes – Obligatoire	
9h00 – 12h00 Pratiques	

13. Pratiques

Dans la semaine précédant la course, le circuit est disponible pour la pratique tous les jours de 9h à 17h00. La pratique pourra être entrecoupée de séances de location ou de l'école de pilotage.

Tarifs : Journée complète de 9:00 à 17:00 Coût 65\$ plus taxes.
Demie-journée : 13:00 à 17:00. Coût 45\$ plus taxes.